

Délégation de service public - Distribution publique de gaz - Rapport sur l'exercice 2006

M. l'Adjoint ALAUZET, Rapporteur : Le service public de distribution de gaz naturel comprend la construction, l'exploitation et le développement du réseau de gaz naturel sur le territoire de la commune de Besançon.

L'entreprise publique EDF-GDF Distribution Franche-Comté est titulaire du contrat de délégation de service public.

Éléments contractuels :

Le contrat, signé en 1996 pour une durée de 20 ans, est une convention de concession par laquelle le concessionnaire est chargé, à ses risques et périls :

- de l'exploitation du service,
- de la réalisation des ouvrages de concession,
- de l'entretien des installations.

Le concessionnaire verse annuellement une redevance de concession dite «R1».

Pour l'année 2006, elle s'élève à 39 363,80 €, basée sur les éléments suivants :

- population totale : 122 308 habitants,
- longueur totale du réseau : 343 099 mètres.

A - Analyse de l'activité du service délégué

Le contrôle de la concession est assuré par la Direction de la Maîtrise de l'Energie de la Ville.

1) Evolution de la clientèle

Le nombre de clients est passé de 31 996 en 2005 à 31 715 en 2006 soit une baisse de 0,8 %. Cette baisse est liée au développement des énergies renouvelables et aux déconstructions d'immeubles sur le quartier de Chalezeule.

2) Garantie des services (évaluée sur le territoire couvert par EDF-GDF Franche-Comté Sud)

Le concessionnaire s'engage à respecter des délais pour les services les plus courants. En cas de défaillance, le client a droit à une contrepartie financière.

L'enquête de satisfaction 2006 auprès des clients particuliers, recense 90,6 % de satisfaction globale pour l'activité «distribution» (stable par rapport à 2005).

Suivi des indicateurs de qualité pour 2006 :

- Qualité des interventions : 90,9 %
- Taux de compteurs accessibles : 95,3 %
- Qualité du produit : 86,0 %
- Raccordement : 84,5 %

3) Patrimoine de la concession

En 2006, la valeur du patrimoine de la concession se monte à 36 165 K€ en valeur brute et 23 180 K€ en valeur nette (respectivement + 3,1 % et + 33,5 % par rapport à 2005). L'augmentation de la valeur nette est due à une augmentation de la durée d'amortissement des installations (passage de 30 ans à 45 ans).

Pour 2006, l'inventaire du réseau fait ressortir :

- 13 mètres de fonte grise,
- 187 419 mètres de polyéthylène,
- 134 037 mètres d'acier,
- 21 643 mètres d'autres matériaux.

4) Travaux réalisés sur le réseau de distribution

En 2006, environ 4 km de réseaux en fonte grise ont été déposés. Par ailleurs, 1 262 m de réseaux ont été déclassés.

5) Intervention de sécurité

Incident majeur : le 02/05/2006, consécutivement à des travaux de tiers, 225 clients sont privés de gaz suite à une fuite, sans incendie ni explosion (rue de la Mouillère).

Incidents mineurs : Les incidents mineurs (993) ont augmenté de 113 % par rapport à 2005.

Nombre total d'appels : 1 222 appels (dont 451 appels pour des odeurs de gaz) ; ce chiffre est en baisse de 8,5 % par rapport à 2005.

Nombre de dommages sur la concession : 15 soit une baisse de 21 % par rapport à 2005. Ces dommages ont affecté la fourniture en gaz de 225 clients soit une baisse de 77 %.

6) Sécurité de la distribution (à l'échelle de Franche-Comté Sud)

Les dépenses de maintenance se sont élevées à 407 237 € en 2006 (+ 21 % par rapport à 2005).

Deux contrôles d'odorisation du gaz ont été effectués en 2006.

Deux techniques sont utilisées pour surveiller régulièrement les réseaux : passage d'un véhicule équipé pour la surveillance des réseaux (815 km surveillés en 2006), ou en cas d'impossibilité, recherche à pied (75 km surveillés en 2006). Cette surveillance a permis de constater et réparer 56 fuites.

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée

Rappel : Gaz de France transmet un compte rendu annuel de la concession Franche-Comté Sud, avec certains indicateurs spécifiques à Besançon. Ce compte rendu relate l'activité, les investissements, les orientations retenues. Il ne présente pas un compte d'exploitation relatif à la concession de Besançon.

1. Investissements

En 2006 la structure Gaz de France Franche-Comté Sud a investi un total de 1 020 K€ soit 318 K€ en extension de réseau et 702 K€ en renouvellement ou renforcement de réseau. Ce montant est inférieur à celui de 2005.

La valeur brute du patrimoine concédé s'élève à 36 165 K€, la valeur nette à 23 180 K€.

Les données chiffrées du compte d'exploitation sont transmises pour l'ensemble Franche-Comté Sud, et non pour la seule concession de Besançon. Elles font ressortir un résultat d'exploitation positif de 6 249 334 €.

2. Liens financiers avec la Ville

Gaz de France Franche-Comté Sud verse une redevance de fonctionnement à la Ville de Besançon, qui a pour objet de financer la part des frais supportés par l'autorité concédante pour l'exercice du pouvoir concédant. Ce montant s'élève à 39 364 € au titre de 2006.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce rapport.

«M. Éric ALAUZET : Il n'y a quasiment plus de fonte grise à Besançon, donc tout le monde peut dormir tranquille. GDF évalue entre 9 et 11 m, en fait c'est une estimation de ce qui peut rester à un carrefour ici ou là mais en réalité, ce n'est rien.

M. LE MAIRE : La fonte grise, c'est ce qui a explosé à Mulhouse».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce rapport qui a été présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 25 octobre 2007.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 2007.